

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 avril à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Jean-Robert BONDIER, Maire.

Sont présents : Jean-Robert BONDIER, Michaël MARILLIER, Aïcha BURDAIRON, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique LACROIX

Absents excusés : Alain MOISSONNIER donne procuration à Jan VINCENT, Rachel HUGUES donne procuration à Aïcha BURDAIRON

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Mme Aïcha BURDAIRON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14 décembre 2024

Approuvé à l'unanimité des conseillers présents et représentés. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

2. Actions du maire par délégation

A vendu du bois pour raison sanitaire, A procédé au renouvellement de 2 concessions de cimetières et à l'établissement d'une nouvelle concession columbarium, A participé au bornage contradictoire du futur lotissement, A procédé au renouvellement des adhésions AMJ, PNRHJ, ARNIA, CAUE, A réalisé l'emprunt voté au dernier Conseil municipal, A procédé à la mise à jour de notre contrat d'assurance (enseigne Clairbois, ancien garage des pompiers, abris bus), A réglé les honoraires d'avocat pour le contentieux ZANINETTA-GUERVILLE-LOCATELLI contre la commune, A signé une convention pour l'apposition de signalisation sur façade privée, A fait la demande de paiement de la subvention travaux forestier à la Région, A procédé à la résiliation contrat téléphonie pour le bâtiment Mairie.

3. Finances

a) Compte de gestion

Le Conseil Municipal approuve les Comptes de gestion pour les 3 budgets : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

b) Comptes administratifs

Budget principal

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	364 479,65 €	168 740,09 €
RECETTES	483 308,60 €	141 161,34 €
RESULTAT EXERCICE	118 828,95 €	-27 578,75 €
RESULTAT GLOBAL	91 250,20 €	

La subvention couvrant les travaux forestiers est différée sur l'exercice 2024 (33 383,04€)

Il convient d'ajouter à ce résultat un excédent des restes à réaliser d'investissement de 37 705,44€.

Budget de l'eau

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	101 947,84 €	10 021,20 €
RECETTES	60 935,08 €	7 106,12 €
RESULTAT EXERCICE	-41 012,76 €	-2 915,08 €
RESULTAT GLOBAL	-43 927,84 €	

Nous n'avons pas opéré d'emprunt pour réaliser les travaux d'entretien et modernisation des réseaux, mais avons utilisé les crédits capitalisés les années précédentes. Ceci explique les résultats négatifs de ce budget.

Budget lotissement

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	237 329,69 €	227 867,80 €
RECETTES	240 151,01 €	621 168,00 €
RESULTAT EXERCICE	2 821,32 €	393 300,20 €

RESULTAT GLOBAL	396 121,52 €
-----------------	--------------

Les comptes administratifs pour les 3 budgets sont approuvés à l'unanimité, sous la présidence de Michaël MARILLIER, après que le Maire a quitté la salle. Résultat des votes Pour 8 – Contre 0 – Abstention 0.

c) Taux d'imposition 2024

La commune doit supporter de nouvelles charges, en plus des augmentations des charges courantes. Ainsi, il faut absorber dans le budget, la nouvelle contribution communale au Service Départemental d'Incendie et de Secours (qui était intégralement supportée par la communauté de communes avant), la nouvelle contribution à la collecte et traitement des ordures ménagères pour les bâtiments publics, l'instruction des Autorisations Droit du Sol... Ces nouvelles charges viennent peser dans le budget. A l'inverse, on constate cette année une augmentation des dotations de l'Etat, et l'augmentation des ressources fiscales (+1 600€) avec l'instauration de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants. Par ailleurs, l'augmentation des bases vient absorber une partie de l'inflation. Après discussion le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour cette année 2024 et de travailler encore aux économies sur le budget de fonctionnement pour compenser ces nouvelles charges. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

d) Taux Taxe d'aménagement

Le taux actuel est de 2%, le Conseil Municipal décide de ne pas toucher à ce taux et de le maintenir à 2%. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

e) Affectation des résultats

Pour le budget communal affectation de 101 000 € en réserve au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé), et report de l'excédent de fonctionnement de 17 828,95€. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

Pour le budget de l'eau et du lotissement, les excédents sont reportés dans leur section respectives. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

f) Tarifs municipaux

Après un balayage complet, le Conseil Municipal décide de ne pas faire évoluer les tarifs municipaux. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

g) Subventions aux associations

Propose de reconduire le dispositif en place : intervenir auprès des associations qui apportent une action concrète sur le territoire communal, et qui formule une demande argumentée financièrement.

Un budget de 2 500€ est alloué au soutien aux associations. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

h) Budgets primitifs 2024

Budget principal

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	330 267,31 €	330 267,31 €
Investissement	250 152,61 €	250 152,61 €

Budget eau

	Dépenses	Recettes
Exploitation	60 820,72 €	60 820,72 €
Investissement	83 867,13 €	83 867,13 €

Budget Lotissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	372 132,31 €	372 132,31 €
Investissement	372 132,20 €	372 132,20 €

Les budgets sont votés au chapitre. Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

i) Carte avantage jeunes

Propose de reconduire le dispositif dans les mêmes conditions que les 3 années précédentes : un reste à charge pour le bénéficiaire de 3€, dispositif ouvert à l'ensemble de la génération concernée. Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

j) Adhésion Agence France locale 3^{ème} tranche

Il nous reste 600 € en prise de participation, pour une adhésion complète (en 3 ans) à l'Agence France Locale. Ce qui porte au total 1 900 €. Le Conseil Municipal approuve cette 3^e tranche de prise de participation : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

4. Lotissement

Les travaux avancent au rythme escompté. Le 1^{er} lot est terminé. Les travaux réseaux secs vont débuter dans les jours à venir. Et la perspective de fin de travaux est envisagée pour fin mai. Dès le bornage définitif des lots, nous pourrons procéder aux formalités de publicité pour la mise en vente des parcelles. Un Conseil Municipal spécifique aura lieu à ce moment là afin de définir toutes les modalités concernant ce lotissement.

5. Adhésion dispositif NewDeal – Téléphonie mobile

Le travail de fond conduit avec les instances porte ses fruits. Villards-d'Héria est retenu parmi les 9 communes du département pour intégrer le dispositif NewDeal de la téléphonie. Un des 4 grands opérateurs nationaux de téléphonie mobile sera désigné par arrêté ministériel et aura 2 ans pour assurer la couverture optimale de la commune en téléphonie mobile. Le Conseil Municipal est favorable à ce projet : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

6. PNR – Aménités rurales

Le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer au principe de la contribution volontaire au titre de la dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales, qui consisterait à reverser au PNRHJ 20% de cette dotation, la commune payant déjà sa cotisation au PNRHJ : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

7. Dispositif Villages d'avenir

Villards-d'Héria fait parti de la première vague des communes labellisées. Nous avons rencontré les correspondants préfectoraux en charge de l'animation du label. C'est le projet d'amélioration de la qualité de l'eau qui a été retenu pour une mission de coordination et de recherche de financement.

8. Aménagement du site du Lac d'Antre

Le Conseil Municipal valide le devis de la société Jurabotec pour la fourniture de poteau, lisse et mobilier en bois pour les futurs aménagements du site.

9. Travaux Sidéc Rue du Grand Villard

Les travaux d'enfouissement, de renforcement et de sécurisation des réseaux pour la partie haute de la Rue du Grand Villard vont débuter début mai. Cela marquera le début du chantier de réhabilitation de la rue du Grand Villard et de la Place du Souvenir Français.

10. Chute de blocs Roche d'Antre

Le BRGM, Service Géologique National a rendu son pré-rapport et ses recommandations. Le Maire les a rencontrés également en Préfecture. Les risques sont persistants, d'importants travaux seront nécessaires pour la sécurisation du site. Aussi, le secteur restera fermé au public le temps nécessaire aux travaux de sécurisation. Cela va entraîner une déviation du sentier GR9 (Saint Amour – Saint Tropez) par la route forestière du Poisiat.

11. Projet d'acquisition foncière

Le Conseil Municipal étudie un projet d'acquisition foncière à valeur patrimoniale, en lien avec le service des domaines. L'étude du financement de ce projet est en cours.

12. Ecole sécurisation des accès

L'école de Villards-d'Héria a été retenue par les services de l'éducation nationale pour un projet de sécurisation des accès. Au-delà du soutien financier que cela apportera, c'est un signal fort pour les perspectives de notre école.

13. Rapport du service e-lum 2023

124 points lumineux sont concernés sur la commune. Déjà 19 ont été modernisés en LED. En 2024, en plus du secteur du haut de la Rue du Grand Villard faisant l'objet des travaux d'enfouissement, 9 Points lumineux vont être changé (du pont franchissant la tranchée Voie du Tram jusqu'à autour du plateau sportif, comprenant l'éclairage des ouvrages) qui feront l'objet d'une modernisation cette année. Grâce à E-lum, la commune bénéficie d'une aide de 50% à la réalisation de ces travaux.

Grace au travail conduit sur notre réseau d'éclairage public, depuis 2020 la consommation d'énergie sur ce poste a baissé de 12%.

L'éclairage public situé impasse du Pont des Arches va être supprimé.

Concernant la maintenance, le service est intervenu 9 fois sur la commune en 2023 (dont 1 fois pour une urgence en moins de 4 heures). Dans tous les cas, la réparation a eu lieu en moins de 15 jours. L'interface GeoLux de signalement des pannes est très efficace. N'hésitez pas à signaler en mairie les dysfonctionnements que vous pouvez constater sur l'éclairage public.

14. Exposition d'art contemporain

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Fond Régional d'Art Contemporain en vue de l'exposition qui se déroulera en Mairie du 18 juin au 24 septembre. Les œuvres retenues seront en lien avec les projets culturels autour du site archéologique (scolaire, Idéklic, ...). L'exposition servira de support à une activité accueillant 3 classes d'écoles locales : Résultat des votes publics : Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

15. Visite du Site Archéologique

L'ouverture du site archéologique au public est un objectif soutenu par le Conseil Municipal depuis le début du mandat. Une convention avec l'association Onno Archéo est validée par le Conseil Municipal afin d'organiser des visites guidées de juin à septembre cet été : Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

16. Cimetière

Le mur subit les affres du temps. Des travaux importants sont à engager pour le préserver.

17. Journée des CoFor

Les CoFor organise leur journée de formation départementale, le 19 avril prochain, à Villards-d'Héria. L'accueil de ce rendez-vous important des Communes Forestières traduit le travail important conduit dans la gestion de notre forêt.

18. Enseigne Clairbois

L'enseigne Clairbois, mise à disposition sous convention par Terre d'Émeraude Communauté a trouvé sa place à l'entrée du village. Elle a été réélectrifiée. Nous avons reçu de nombreux témoignages (poignants pour certains) concernant cette sauvegarde patrimoniale. Cela confirme, s'il en était besoin, l'importance de cette opération de sauvetage.

19. Projet d'Atlas de la Biodiversité Communal

Le Maire propose de lancer un projet d'Atlas de la Biodiversité Communal. Cette action fait l'objet de financement important de l'Office Français de la Biodiversité. Projet pluriannuel, la constitution d'un tel Atlas, inventaire des milieux, inventaire floristique et faunistique, permettra de réaliser un état des lieux de notre environnement communal, sur le plan de la biodiversité. Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer la démarche de recherche de financement sur ce dossier : Résultat des votes publics Pour 9 - Contre 0 - Abstention 0.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h17.

Le Maire,

Jean-Robert BONDIER

